3. Communions solennelles

Chaque année, à la suite des catéchismes préparatoires à l'examen final, tous les enfants qui auront mérité le certificat feront ensemble une communion solennelle. Ce sera, en quelque sorte, le couronnement de l'enseignement catéchistique, et l'entrée officielle de ces enfants dans la catégorie des fidèles adultes. J'invite MM. les Curés à donner à cette communion le plus d'éclat possible. Il faut en faire une fête paroissiale en même temps que la fête de l'enfance chrétienne.

La communion solennelle devra être précédée d'une retraite de trois jours, consacrée à stimuler et à affermir chez les enfants la piété eucharistique, et à les munir des conseils les plus aptes à bien orienter leur vie chrétienne.

Tous les paroissiens, et surtout les enfants, seront invités à communier avec les retraitants. Ceux qui auront fait l'année précédente leur communion solennelle seront spécialement priés de se joindre à leurs compagnons pour célébrer, par une fervente communion, l'anniversaire de leur admission au rang des fidèles adultes.

Après l'action de grâces, ou à un autre moment de la journée, si on le juge plus convenable, aura lieu la rénovation solennelle des promesses du baptême avec exhortation spéciale. J'engage aussi MM. les Curés à profiter de cette circonstance pour faire entrer ces enfants, comme membres réguliers, dans la Société de Tempérance, et dans les autres confréries ou associations catholiques pour jeunes gens, qui existent dans la paroisse.

La cérémonie pourra se terminer par la remise officielle du certificat d'instruction religieuse aux heureux enfants qui l'auront mérité.

Il est très désirable que désormais, pour la première communion et pour la communion solennelle, on renonce à la coutume tyrannique et dispendieuse des cadeaux. Je veux aussi que l'on évite, en ces circonstances, les toilettes spéciales, trop éclatantes, où rivalise parfois l'orgueil des parents, et où se pavane la vanité des enfants. La piété souffre de ces exagérations et la modestie chrétienne les condamne.